



Sortie 6e1 Le Mardi 12 Novembre 2019

publié le 15/11/2019

Descriptif :

Les 6e1 ont eu l'occasion de faire une sortie au Domaine de LECHE à SAULGE ce mardi 12 novembre afin de découvrir de manière ludique un des sites ENS (Espaces Naturels Sensibles) du département.

La gestion des espaces naturels sensible relève de la compétence du Département conformément au Code Rural. Les ENS sont au cœur de la politique environnementale du Département. Les élèves ont alors pu faire la visite en groupe après l'explication des ENS sur 3 parties :

- Partie 1 : observation avec des jumelles des oiseaux migrateurs avec activité dessin du paysage environnant
- Partie 2 : Observation d'une ruche non commune installée le long d'une fenêtre et accolée aux volets, celle-ci se développant chaque année
- Partie 3 : Jeux ludiques sur le thème de la nature et ce qu'elle apporte aux humains dans nos vies quotidiennes.

[PLUS D'INFORMATIONS SUR LA PAGE DU DOMAINE](#)

Le Schéma des Espaces Naturels Sensibles a défini 117 sites dont 47 d'intérêt départemental. 4 sites sont prioritaires dans la Vienne : le Bois de la Loge à Pouillé (ouvert au public en août 2015), le Domaine du Léché à Saulgé, le Fontou à Payré et la Verrerie à Béruges.

L'opération s'inscrit dans le cadre du plan de gestion du Domaine du Léché, après la restauration d'une mare en 2015 et la vidange de l'étang de Beaufour en février dernier. Plus de 300 mètres linéaires de haies d'essences locales et diversifiées ont été plantées par Victor Leglantier, agriculteur en bail rural avec le Département pour l'entretien du site.

La restauration des haies présente un double enjeu : favoriser la biodiversité (flore, insectes, oiseaux) et préserver la qualité de l'eau (étang de Beaufour et du Léché). L'opération est financée par le Département. Une prochaine plantation est prévue à l'automne 2016.

Pour rappel, dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles, le Département a acquis en mai 2014, 124 hectares du Domaine du Léché pour répondre à 2 objectifs majeurs :

La préservation du patrimoine naturel, par la gestion d'un site remarquable contigu au Bois de l'Hospice
L'installation d'un jeune agriculteur et le maintien de l'élevage ovin dans une ferme emblématique pour avoir développé l'élevage de la Charmoise au XIX^{ème} siècle.

Le Domaine du Léché situé sur la commune de Saulgé constitue un Espace Naturel Sensible majeur du département au regard de son intérêt écologique, notamment pour les oiseaux et la flore. Historiquement orienté vers l'élevage ovin, ce domaine agricole inclut de nombreuses zones humides : étangs, roselières et végétation associée, mares, prairies et boisements humides.

